

Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 13 juin 2023

Exercice 2022

Les articles 3 :5 et art 3 :6 du nouveau Code des sociétés ainsi que l'article 23 des statuts d'IPFBW prévoient l'élaboration d'un rapport de gestion. Il porte sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022.

Les comptes annuels clôturés à cette même date sont joints pour approbation.

1. Evolution des affaires et situation de la société

Les faits marquants de l'exercice 2022 sont :

- Conformément au Code des sociétés et des Associations et vu qu'IPFBW procède à une distribution de dividende, application du test de liquidité et du test d'actif net, élaboration de rapports de trésorerie (ou double test) pour la distribution du dividende
- Relance et attribution d'un marché de fourniture d'énergie dans un contexte tendu, instable et incohérent, décision de stratégie de fixation ;
- Relance et attribution d'un marché de renouvellement des portefeuilles d'assurances ;
- Lancement et attribution d'un marché relatif à la fourniture, la pose et la maintenance de capteurs de mesure de CO2 ;
- ORES – inquiétude autour de la future méthodologie tarifaire ;
- Marché des services postaux : recours en annulation du CSC et une requête en annulation de toujours pendants;
- Approbation dans la constitution d'une société, en collaboration avec d'autres intercommunales, pour la mise en place de projets dans le secteur des énergies renouvelables ;
- SOCOFE : décision d'échanger des parts Publi-T et Publigaz contre des parts SOCOFE.

2. Commentaires sur les comptes annuels :

Bilan :

Au 31 décembre 2022, le bilan d'IPFBW affiche un total de 270.065.847,32 €. Il était de 271.241.663,46 € au 31 décembre 2021.

A l'actif :

Les actifs immobilisés s'élèvent à 262.273.390,63 € contre 261.923.577,23 € en 2021.

Les actifs circulants sont de 7.787.725,53 € contre € 9.316.670,11 € en 2021

Au passif :

Le montant des capitaux propres est de 156.823.685,66 € contre 155.913.031,11 € en 2021.

Le total des dettes s'élève à 113.242.161,66 € au 31/12/2022 (hors comptes de régularisation) contre 115.328.632,35 €.

Les dettes à plus d'un an étaient de 101.788.150,97 € en 2021 et sont, à la clôture des comptes de 2022, de 93.630.043,61 €.

Compte de résultats

I. En ce qui concerne les ventes et prestations

Les « services et biens divers » passent de 220.129.02 € en 2021 à 171.050,29 € cette année. La diminution réside dans le fait que les coûts pour le marché Cyber étaient ponctuels. En 2022, des frais de consultance pour les marchés de l'énergie et de l'assurance ont été comptabilisés, les autres postes restent relativement stables.

II. En ce qui concerne les produits financiers

Le dividende « électricité » octroyé par Ores Assets pour les parts A s'élève à 5,91 Mios € en 2022 contre 5,64 Mios € en 2021.

Le dividende « gaz » octroyé par Ores Assets pour les parts A s'élève à 3,93 Mios € en 2022 contre 3,77 Mios € en 2021.

Pour le secteur commun en Ores Assets, aucun dividende n'a été perçu en 2022 contre un dividende de 245.880,80 € en 2021.

En ce qui concerne les dividendes ORES, nous vous rappelons que les montants qui sont versés sur une année civile donne des conclusions différentes par rapport à la vue des dividendes des deux exercices. En effet, sur une année calendrier N, les montants reçus sont constitués du solde des dividendes de l'année N-1 et de l'acompte sur dividendes de l'année N.

Les dividendes perçus pour les autres participations dans le secteur énergétique s'élèvent à € 2,40 Mios.

Les projets éoliens développés en Activent génèrent un dividende de 48.614 € et des intérêts s'élevant à 35.276 €.

III. En ce qui concerne le bénéfice de l'exercice à affecter.

Il s'élève à 11,41 Mios € contre 10,87 Mios € en 2021. Le bénéfice à distribuer est de 10.500 Mios €

IV. Risque et incertitude

Se référer au point 9 « Utilisation des instruments financiers par la société ».

3. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant

4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Sans objet.

5. Activités en matière de recherche et de développement.

Sans objet

6. Indications relatives à l'existence des succursales de la société

IPFBW détient aujourd'hui 100% du capital d'EBW.

Immobilisations financières :

Projets soutenus par EBW en 2022 :

- SOLARLY. Un prêt de trésorerie de 150.000€ a été octroyé en juillet 2022, échéance juin 2023.
- COGENGREEN. La deuxième tranche de 250.000€ d'un prêt subordonné octroyé en juillet 2020 a été libérée en novembre 2022.
- GREENDYLE. Un prêt court terme de 135.000€ a été octroyé en août 2022, échéance janvier 2024. Un prêt subordonné long terme de 100.000€ a été octroyé en août 2022.
- NEWIDE. Un prêt de 50.000€ a été octroyé en décembre 2022, échéance mars 2023.

Suivi des immobilisations financières :

- Les diverses sociétés soutenues assurent leurs obligations envers EBW.

Administration générale :

- EBW reste en charge de la gestion quotidienne de PUBLISOLAR, prestations qui sont facturées.
- EBW a souffert financièrement des intérêts négatifs sur les avoirs financiers facturés par les institutions financières. Elle a pris des dispositions (placements notamment) pour amoindrir ces charges. Depuis fin 2022, la situation générale des intérêts sur compte se stabilise, de nouvelles mesures seront prises début 2023.

Nouveaux projets :

EBW a été sollicité par des opérateurs publics pour développer en Brabant wallon des installations de production d'énergies renouvelables à caractère industriel. Plusieurs sites ont été étudiés, EBW se chargeant des premières études de faisabilité. Ces projets se réaliseront dans les mois et années à venir.

7. Perte reportée ressortant au bilan ou compte de résultats faisant apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice.

Sans objet

8. Informations à insérer dans le présent rapport en vertu du code des sociétés

Sans objet

9. Utilisation des instruments financiers par la société.

Sans objet

Participations

A titre liminaire, signalons que la nature même de ces participations exclut toute prise de risque inconsidérée. La volonté d'IPFBW étant d'assurer un accroissement régulier sur le long terme et non pas un rendement maximisé sur du court terme.

Ores Assets – Gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Brabant wallon.

IPFBW détient, pour le secteur électricité, 5.264.053 parts A et 3.522.872 parts A pour le secteur gaz.

La valeur nette comptable de la part A arrêtée au 31 décembre 2022 s'élève à 28,91 € en électricité tout comme en gaz.

Il s'agit de participations à risque très faible vu l'activité d'Ores Assets qui est régulée depuis la libéralisation des marchés de l'énergie. Toutefois, la méthodologie tarifaire future pourrait avoir une incidence négative sur les dividendes des prochaines années.

Ores Assets – Secteur commun

IPFBW détient pour le secteur électricité, 150.948 parts A et 78.151 parts A pour le secteur gaz.

La valeur nette comptable de la part A s'élève à 28,91 € tant-en électricité qu'en gaz.

Publi-T – Holding communal pour le réseau de transport belge (ELIA).

IPFBW possède 24.242 parts D2 (catégorie exclusivement réservée aux associés de la Région wallonne) représentant 13,33% du capital, ce qui signifie, 1,40% du capital pour IPFBW).

Cette prise de participation ne présente qu'un risque faible puisque Publi-T est l'actionnaire public de la société régulée Elia.

Publigaz – Holding communal pour les entreprises de gaz belges (FLUXYS).

IPFBW détient 517 parts en Publigaz. Ces participations présentent un risque faible puisque Publigaz est l'actionnaire public de la société régulée Fluxys Holding.

Elia System Operator – Gestionnaire de réseau de transport d'électricité du pays

IPFBW possède 93.770 parts. Le risque quant à ces participations est très faible dans le sens où Elia est une société dont les activités et les revenus sont régulés.

SOCOFE

IPFBW détient aujourd'hui 817 parts en SOCOFE qui est active dans des secteurs tels l'énergie, les énergies renouvelables, l'environnement et l'eau. Il s'agit d'une participation à risque faible.

Lors de sa séance du 8 novembre 2022, le Conseil d'administration a décidé d'échanger ses parts Publi-T et Publigaz contre des parts SOCOFE, la réalisation de cette opération sera concrétisée en 2023.

ACTIVENT

IPFBW détient 5% du capital d'Activent, société ayant pour objet le développement de projets éoliens et la production d'énergie renouvelable.

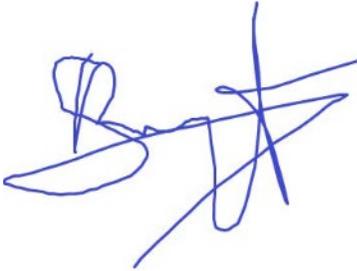
Au 31 décembre 2022, les immobilisations financières en Activent étaient réparties comme telles :

Capital libéré		557.446,25 €
Prêts d'actionnaires	Le Roeulx	87.003,37 €
	Ghislenghien	197.054,25 €
	AGC Seneffe	120.959,22 €
	H & M Ghlin	126.287,91 €
	JTEKT	178.868,65 €

Cosucra
Frameries

209.197,75 €
356.099,25 €

Certifié sincère et véritable,



Lionel ROUGET
Président

En application du Code de démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer le fonctionnement et la transparence des intercommunales, les éléments repris ci-dessous complètent le rapport de gestion.

I. Structure de l'organisation :

Conseil d'administration :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Pascal COLLIN	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur
➤ Madame Xavier DUBOIS	Administrateur
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur
➤ Madame Laurence SMETS	Administrateur

Bureau exécutif :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur

Comité de rémunération :

➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur

Comité d'audit :

➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur

II. Organigramme fonctionnel :

➤ Madame Sarah GILLARD	Directrice
------------------------	------------

III. Lignes de développement

Introduction :

A titre liminaire, nous soulignons, comme chaque année, que compte tenu de l'objet social d'IPFBW, la mise en place d'indicateurs de performance est difficile. Il est peu envisageable d'y analyser le volume, le coût unitaire ou encore la qualité des services rendus.

Comme stipulé dans notre plan stratégique, des réflexions sont menées pour assurer des politiques nouvelles et durables.

- **Services aux communes**

IPFBW organise des achats groupés dans différents domaines tels que l'électricité, le gaz, les assurances, les services postaux, contrôle et certification des installations électriques, ascenseurs et engins de levage, certification PEB des bâtiments publics,...

La formule reste identique et présente des avantages tels que :

- une baisse de prix considérable liée à l'effet de masse ;
- un allègement de la charge administrative lié à l'organisation de marchés publics pour les adhérents (rédaction du cahier spécial des charges, lancement et attribution du marché, relations avec l'autorité de tutelle, ...)

Dans le cadre de ces missions, IPFBW accompagne les adhérents dans la durée et coordonne les relations entre le fournisseur et/ou prestataire de service et l'entité adhérente jusqu'à l'aboutissement du dossier.

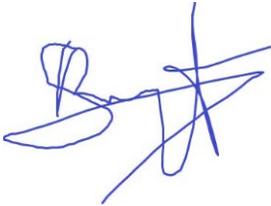
- **Evolution des intercommunales pures de financement**

Les huit intercommunales pures de financement wallonnes sont actives au sein de la structure IPFW (Société en nom collectif Intercommunales Pures de Financement Wallonnes).

Elles se réunissent mensuellement afin d'être attentifs à l'évolution du secteur énergétique, d'en mesurer les enjeux financiers et les obligations qui en découlent.

Une nouvelle structure devrait voir le jour en 2023 et ce, afin de permettre aux différentes intercommunales d'investir dans des projets œuvrant vers la transition énergétique.

Certifié sincère et véritable,



Lionel ROUGET
Président

IV. Plan financier pluriannuel :

Les estimations se basent notamment sur :

Sortie récurrente :

Remboursement des emprunts, coûts des ventes et prestations

Rentrées :

Dividendes ORES et autres dividendes stables

Intérêts :

Taux de valorisation des parts A : +/- 4%

	2023*	2024	2025
Remboursement des emprunts	€ 8.476.095,68	€ 2.546.643,55	€ 2.207.692,07
Refinancement, opéré en 2021, des bulletts arrivant à échéance en décembre 2023	€ 6.264.194,54		
Dividende prévisionnel ORES Assets secteur électricité	€ 7.042.228,00	€ 4.929.559,00	€ 4.929.559,00
Dividende prévisionnel ORES Assets secteur gaz	€ 4.615.287,00	€ 3.230.700,90	€ 3.230.700,90
Autres apports au résultat IPFBW (y compris secteur commun Ores Assets)	€ 2.450.000,00	€ 2.450.000,00	€ 2.450.000,00
Charges financières et coût des ventes et prestations	€ 1.650.000,00	€ 1.650.000,00	€ 1.650.000,00
Bénéfice à affecter estimatif	€ 10.245.614	€ 6.413.616	€ 6.752.568

Les charges financières et coût des ventes et prestations ont été majorés de 10% pour mieux correspondre à la situation actuelle. Les dividendes prévisionnels ORES ont été réduits de 30% en raison des estimations entendues lors l'application de la future méthodologie tarifaire.



Lionel ROUGET
Président